





## EDITO



*Très chers concitoyens,*

*C'est la gorge nouée et le cœur lourd que je m'adresse à vous pour ce dernier édito de l'année 2012 qui aura été particulièrement douloureuse pour l'équipe municipale consécutivement à la disparition brutale et prématurée de Jean-Pierre Thieule.*

*Bien plus qu'un élu, bien plus qu'un adjoint, c'est un ami que nous avons pleuré en ce début d'année.*

*Au nom de l'équipe, je remercie celles et ceux qui nous ont aidés à « assurer » l'organisation de la fête débutant le soir même de la cérémonie. Un grand bravo et un grand merci au Club Omnisports Castelnaulais, au Club du 3<sup>ème</sup> Age, à l'ensemble des bénévoles du Comité des Fêtes, à la formation Paul Selmer ainsi qu'à Paul pour son soutien et ses conseils.*

*De toutes manières et dans une autre mesure, ce sont vous Castelnaulais Castelnaulaises, qu'il faut remercier pour le message fort que vous avez envoyé par votre présence innombrable lors de l'immense hommage rendu ce glacial vendredi 20 janvier 2012.*

*Aujourd'hui l'équipe municipale, personnel compris, est plus soudée que jamais, fidèle aux idéaux qui animaient Jean-Pierre. Le vide qu'il a laissé n'a été comblé par personne, l'ambition individuelle ne faisant pas partie de nos défauts. Il a été comblé par tous, chacun d'entre nous prenant plus de place et notre dynamisme n'a pas faibli, notre ambition collective restant la réalisation de nos projets que vous avez validés par notre élection.*

***2013** arrive, je suis tenté de dire vous allez pouvoir mesurer encore plus la puissance de nos engagements.*

*D'ici à quelques semaines, le virage dangereux du haut du Chemin de l'En Coucou va être élargi, permettant une circulation réglementée mais à double sens.*

*La Maison du Peuple n'aura rien à envier à sa petite sœur « Polyvalente » en termes de confort, d'équipements et d'accessibilité.*

*Du foncier va être provisionné pour assurer aux générations futures un développement raisonné et maîtrisé de notre village.*

*La réhabilitation du presbytère va débiter suivie de près par la construction des 13 logements sociaux que vous êtes d'ores et déjà nombreux à attendre.*

*Notre école communale, symbole de la République, garante de l'égalité des chances pour nos enfants devrait pendant les vacances scolaires être rénovée et repensée pour qu'elle puisse être définie école du XXI<sup>ème</sup> siècle.*

*Chers administrés, cette liste n'est pas exhaustive et bien d'autres réalisations viendront vous apporter un mieux vivre à Castelnau de Guers.*

*Malgré la crise, soyez assurés que 2013 à Castelnau ne sera pas une année d'attente et de transition.*

*J'espère qu'il en sera de même pour vous tous et je forge l'espoir que 2013 vous apporte santé, sérénité, joie et bonheur.*

***Chères Castelnaulaises, chers Castelnaulais, au nom de l'équipe je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2013.***

*Fraternellement,*

*Jean-Charles Sers, Maire de Castelnau-de-Guers*

## FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE

**A**ctivités de l'association pour l'exercice 2012/2013.

14 janvier : Présence aux **obsèques de Marcel Azemat** à Pinet (Ancien Président F.N.A.C.A. de Pinet).

27 janvier : Déplacement à Magalas où avait lieu un **débat sur la résistance avec les collégiens**.

02 février : Déplacement pour une réunion des Comités à Florensac.

03 mars : Déplacement des responsables en Agde au Conseil Départemental de tous les Comités.

19 mars : Cérémonie du **50e anniversaire du Cessez le Feu en Algérie**, le matin à Sète et Montpellier, l'après-midi après le repas, dépôts de gerbes à Pinet.

28 avril : Congrès Départemental F.N.A.C.A. à Villeneuve les Maguelone.

**08 mai : Cérémonie à Castelnaud de Guers avec dépôts de gerbes et lecture des messages des Anciens Combattants et de Monsieur le Maire. Repas à Pinet avec tout le Canton.**

02 juin : Déplacement à Montagnac pour inaugurer une stèle du 19 mars.

29 juin : Des responsables se sont déplacés au Congrès de l'Union Héraultaise à Sauvian.

02 septembre : L'association a participé à la **Journée des Associations du village**.

06 septembre : Participation au **repas champêtre** au Parc des Sesquiers à Mèze pour le fonds social de la F.N.A.C.A. Journée réussie qui a permis au Secteur de remettre un chèque de 1248€ au Bureau Départemental.

02 octobre : Conseil Départemental F.N.A.C.A. à Frontignan. Lors de ce Conseil, **M. Bruno Christol a reçu le Diplôme d'Honneur pour services rendus à la F.N.A.C.A.**, avec Médaille

offerte par le Comité Départemental. **Toutes nos félicitations à notre Président.**

04 octobre : **Journée aveyronnaise avec repas et loto gratuits à la salle polyvalente de Castelnaud.**

05 octobre : Assemblée Générale des anciens combattants. Le bureau a été reconduit :

**Président : Bruno CHRISTOL**  
**Secrétaire F.N.A.C.A. : Jean ROUVRAIS**  
**Secrétaire U.H. : René SEGURA**  
**Trésorier : Francis ARNAUD**  
**Porte-drapeau : Hubert CALAS - Jean ROUVRAIS**

19 octobre : Cérémonie à Vendres. Exposition sur la guerre d'Algérie.

24 octobre : Participation au Congrès Départemental de l'U.D.A.C. à Ganges.



Cérémonie du 11 novembre

**11 novembre : Cérémonie à Castelnaud du 94ème anniversaire de l'armistice de 1918 avec la participation des enfants de l'Ecole des Sautarochs qui ont lu le message de l'U.F.A.C. (Union Française des Anciens Combattants) et chanté la Marseillaise accompagnés des musiciens de Paul Selmer. Discours de M. le Maire. Apéritif offert par la municipalité. Un repas a été servi à la salle polyvalente. Bonne participation de la population.**

08 décembre : Participation de la F.N.A.C.A. au loto du Téléthon.

### Activités prévues :

19 mars 2013 : Cérémonie prévue à Sète, Montpellier le matin, Castelnaud de Guers l'après midi avec les Comités du Canton.

20 avril 2013 : Congrès Départemental de la F.N.A.C.A. à Florensac.

Merci à tous ceux qui se déplacent à l'occasion de ces manifestations visant à honorer la mémoire de nos soldats morts au combat et des victimes de toutes les guerres.

### Le 19 mars enfin reconnu !

La date du 8 novembre 2012 restera gravée dans nos mémoires car elle est le jour où les sénateurs par leur vote (181 voix pour, 154 voix contre) ont fait du 19 mars « la journée nationale du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc ».

Le vote du Sénat confirme le vote de l'Assemblée Nationale du 22-01-02. La date du 19 mars entrera dans le calendrier des dates officielles de Commémoration.

Notre fidélité, notre opiniâtreté ont été enfin récompensées avec l'appui de nos députés, des sénateurs, des collectivités territoriales, des responsables locaux, départementaux, nationaux, de nos adhérents et de la population. Qu'ils en soient tous remerciés !

**Article 1er de la loi adoptée : La République Française institue une journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.**

**Article 2nd : Cette journée, ni fériée, ni chômée, est fixée au 19 mars, jour anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie.**



## PREMIER TRIMESTRE *Premier bilan*



**L**e froid arrive enfin et le mois de Décembre est déjà là... Avec son lot de festivités et de préparatifs autour de la Fête de Noël!

Le premier trimestre est quasiment terminé, et l'année 2013 pointe le bout de son nez!

Les activités du trimestre :

### **Mise en place du programme « Un fruit pour la récré »**

Depuis le 19 novembre, sous l'impulsion de l'équipe municipale, les élèves de l'école bénéficient d'une **distribution hebdomadaire de fruits tous lundis**. Ils ont pu déjà goûter de délicieuses poires, de très originaux fuyus, des pruneaux qui ont tous fait fureur!

Un grand merci à Messieurs François Garcia 1er adjoint et Cédric Chauveau 3ème adjoint pour leur implication et leur motivation pour ce projet qui ravit les élèves et leurs enseignantes.

### **Participation à la Cérémonie du 11 Novembre :**

C'est avec un très grand plaisir, renouvelé chaque année, que les élèves de l'école ont pu chanter la Marseillaise, devant le Monument aux Morts à l'occasion de la Cérémonie de Commémoration du 11 Novembre. Les élèves de CM2 ont lu le discours des anciens combattants, transmis par leur président, M. Bruno Christol. Cette participation permet à tous les élèves de mieux comprendre cette cérémonie.

### **Festival de littérature de jeunesse de Pézenas « la Maman des Poissons » :**

La classe des CE a pu rencontrer Bénédicte Nemo, la classe des GS/CP, Cécile Bergame, auteurs de littérature jeunesse.

Les PS/MS et les GS/CP ont participé à un très joli spectacle « Solène ».



Quant à la classe des CM, elle a participé à un très beau spectacle « Les Amants Papillons » et visité le théâtre historique de Pézenas fraîchement restauré.

Les élèves de l'Ecole des Sautarochs préparent depuis quelques semaines les festivités de Noël.

Au programme :

**Jeudi 20 Décembre**, visite du Père Noël dans les classes et remise des cadeaux offerts par la Municipalité, suivies d'un moment convivial **ouvert à tous, à partir de 16h30** dans la cour de

l'école, avec buvette et vente de friandises en présence du Père Noël.

**Vendredi 21 Décembre**, goûter de Noël offert par la Municipalité aux enfants.

Les Vacances Scolaires auront lieu pour cette année, du vendredi 21 décembre au soir au lundi 7 janvier au matin.

### **Information de dernière minute :**

Suite à quelques départs, la classe de Maternelle est en mesure d'accueillir à la rentrée de Janvier 2013, 4 enfants en Toute Petite Section.

Les inscriptions se feront dès à présent à la Mairie dans la limite de ces 4 places disponibles.

Pour ce faire, les enfants susceptibles d'être accueillis à l'école doivent être:

- nés entre le 01/01/2010 et le 31/03/2010

- domiciliés à Castelnau de Guers

- propres

Toutes les modalités d'inscription vous seront communiquées en Mairie.

**BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS !**

La Directrice Julie Nadal pour l'équipe pédagogique





## TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE COMMUNALE

*Suivi du projet*

## RETOUR SUR LA RENTRÉE 2012

L'école est idéalement placée au centre du village. **Les élus souhaitent conserver cet établissement en y apportant les améliorations nécessaires.**

Actuellement l'école regroupe aussi le ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), avec 95 enfants en 4 classes.

Une partie du bâtiment au R+1 est réservée à un appartement.

Le projet a pour but de mettre le bâtiment :

- en conformité avec l'accessibilité des PMR (Personnes à Mobilité Réduite),
- aux normes de sécurité,
- réaménagement de la cantine, des sanitaires et rafraîchissement des locaux.

### OBJET DES TRAVAUX

Le projet consiste à recomposer l'ensemble de l'établissement avec :

- ✓ 4 classes : 2 classes au RDC et 2 classes au R+1
- ✓ ALSH : actuellement au R+1, il sera déplacé au RDC
- ✓ la cantine : actuellement au R+1, elle sera déplacée au RDC
- ✓ sanitaires au RDC
- ✓ couverture d'une partie de la terrasse du R+1
- ✓ menuiseries intérieures / extérieures
- ✓ enduit de façades

La rentrée des classes s'est déroulée dans la bonne humeur : gaieté pour les jeunes de retrouver leurs copains, sourire pour les parents de "souffler" un peu (certains n'ont même pas pleuré !), et enfin dynamisme des professeurs qui ont rechargé les batteries pour une nouvelle année.



Le parc "tricycles" a été refait.



Des anti-pince doigts sont les gardes vigilants des petites mains incontrôlables.

# → DERNIERS TRAVAUX

## MAISON DU PEUPLE *Poursuite des aménagements*



**A**fin de permettre au Club du 3e Age et à l'association Cousido de Pleg à Pleg qui utilisent l'ancienne garderie (petite salle attenante à la salle principale de la Maison du Peuple) de bénéficier d'un rangement plus pratique de leurs objets, un appentis a été construit en prolongement de cette salle.



Cela permettra également de récupérer l'espace ainsi libéré dans la salle principale pour y aménager un nouveau bar, plus fonctionnel et spacieux, mieux équipé avec notamment l'installation d'une chambre froide et une machine à glaçons.

- > Un carrelage couleur gris clair va être posé pour parfaire cet aménagement.
- > Les travaux du sas d'entrée sont prévus en 2013.

## NOUVEAU JEU AU JARDIN D'ENFANTS

**C**e jeu multi-activités a été posé à l'Espace Georges Brassens en lieu et place de l'ancienne balançoire défectueuse.



## LOCAL COMMUNAL DU COC



**L**es quatre portes en bois du local du C.O.C. ont été changées, assurant ainsi une meilleure sécurité, renforcée récemment par la pose d'une centrale d'alarme.

## LOGEMENTS SOCIAUX Le projet avance!

Chères Castelnaulaises,  
chers Castelnaulais,

Vous l'avez sûrement appris soit par voie d'affichage, soit à la lecture des fameuses « EXPLICATIONS » de l'Association de Défense de l'Environnement Urbain & Périurbain (A.D.E.U.P.) de Castelnaud de Guers. **Ça y est !**

**Le permis de construire autorisant la production des treize logements sociaux sur le terrain situé à l'angle du chemin de l'En Coucou et du chemin de l'Espourtel a enfin été signé.**

Ce permis a été validé par M. l'Architecte des Bâtiments de France dont vous connaissez la rigueur en matière d'urbanisme, donnant ainsi une **garantie indiscutable sur l'intégration environnementale et harmonieuse de ce projet.**

Vous n'allez donc pas tarder à voir « sortir de terre » treize jolies petites villas jumelées offrant un confort digne du 21ème siècle, respectueuses de l'environnement puisque conformes aux nouvelles normes en matière de consommation d'énergies (BBC) et surtout avec des loyers ne frisant pas l'indécence.

Le nombre de formulaires d'attribution remplis en Mairie est la preuve intangible du besoin locatif. Actuellement 135 foyers sur environ 600 vivent en location à Castelnaud de Guers, soit 22.5%. Ces logements supplémentaires vont donc permettre à la commune de remplir son obligation de réponse à la demande locale.

La question du logement est récurrente, elle est présente dans de nombreux débats au Conseil Général, au Conseil Régional malgré que celui-ci n'en ait pas la compétence et bien sûr avec les services de l'Etat. Il en ressort que même dans les communes où il y a l'obligation légale de production de logements, les élus n'appliquent pas la loi, soit par leurs propres volontés en raison de leurs idéologies politiques, soit parce qu'ils subissent des pressions dictées par des comportements nombrilistes ou pour la défense d'intérêts basement matérialistes.

**Nationalement, le gouvernement Ayrault**, en la personne de Madame la Ministre du logement Cécile Duflo bouscule les consciences en annonçant des **réquisitions de logements vides disponibles** dans les administrations, les banques, les compagnies d'assurances l'Armée, la SNCF, etc.

Cette mesure soutenue par de nombreuses associations dont entres autres la Fondation Abbé Pierre, D.A.L. (Droit Au Logement) a vu son impact amoindri par la manipulation des médias qui mettent en exergue l'interpellation faite à l'Evêché dévoyant ainsi les discussions.

A Castelnaud aussi les « EXPLICATIONS » distribuées par l'A.D.E.U.P. sont loin de refléter la réalité. **La mise en cause du Tribunal administratif est inacceptable**, le mot n'est pas trop fort comme ils se plaisent à l'écrire.

**Nous, vos élus**, sans alimenter la polémique contenue dans leur tract où se mêlent mensonges et manipulations d'opinions et d'idées, avons le devoir de vous relater l'exactitude des faits.

Ils travestissent volontairement la vérité sur les divers recours engagés. Leur première requête du 16 juillet 2009 enregistrée le 20 juillet 2009 a bien été rejetée par ordonnance du 22 octobre car déposée postérieurement au délai de deux mois prescrit par l'article R 421-1 du code de justice administrative.

Concernant leur deuxième requête enregistrée le 28 décembre 2011, le jugement a été rendu le 19 octobre 2012. Contrairement à leurs affirmations, le dossier de l'A.D.E.U.P. a bel et bien été examiné et lu. De plus, si l'un d'entre eux avait été présent dans la salle d'audience du Tribunal Administratif de Montpellier comme votre Maire, il aurait pu entendre **M. le Rapporteur Public qualifier leur requête d'« indigeste »** et interroger le Président du Tribunal Administratif sur la relation entre celle-ci et les statuts et le but réel de cette association.

**Quant à la déception de leur avocate**, elle était due au contenu de leur requête, et contrairement à ce que



leurs écrits laissent penser, **celle-ci s'est exprimée pour valider le rapport de M. le Rapporteur ainsi que les conclusions de M. le Rapporteur Public.** Tout ceci est noté sur la page 4 de la notification du jugement qu'ils ont reçu par lettre recommandée avec avis de réception.

Ils ont également omis de vous informer que suite à ce jugement défavorable, **ils ont reconsidéré leur troisième requête en présentant le 8 novembre 2012 un mémoire de désistement que nous avons accepté, leur évitant ainsi une sanction financière beaucoup plus lourde.**

Nous devons aussi vous informer que **ces requêtes déposées à tort et à travers ont un coût pour le contribuable Castelnaulais qui s'élève aujourd'hui pour les deux premiers jugements à 5766.80€;** l'avocat de la commune n'ayant pas encore facturé ses honoraires pour son mémoire du 3ème recours, et l'association **n'ayant pas à ce jour réglée la somme de 1200€ à laquelle le jugement du 19 octobre dernier l'a condamnée.**

**Les élus signataires assurent la véracité de ces écrits** qui sont parfaitement vérifiables, comme tous documents administratifs les mardis après midi sur rendez-vous de 14h30 à 16h, conformément aux articles de l'arrêté du 28 août 2012 modifié.

**Jean-Charles Sers**, Maire  
**François Garcia**, 1er adjoint  
**Adam Da Silva**, 2e adjoint  
**Cédric Chauveau**, 3e adjoint  
**Fabien Charrier**, 4e adjoint  
**Guy Brengues**, conseiller municipal  
**Bruno Cellini**, conseiller municipal  
**Roland Cros**, conseiller municipal  
**Hubert Lefèvre**, conseiller municipal  
**Sébastien Sers**, conseiller municipal  
**Micheline Vidal**, conseillère municipale

## RETOUR SUR LA 5 ÈME JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Pour la 5ème année consécutive, la journée des associations a été un **moment de rencontre, de partage et de découverte**. Les associations ont eu à cœur de prouver leur grande vitalité et leur créativité. L'ambiance était très détendue et les activités proposées multiples et variées. Dès le matin, **le C.O.C. proposait un concours de boules** dont l'épilogue s'est déroulé dans la cour du Château, avec la remise des lots aux équipes et un apéritif pour féliciter les participants et les organisateurs.

Pendant ce temps, **le Comité des Fêtes était en place pour le vide grenier** dans la Montée de la Garenne où les premiers exposants se sont installés dès 7h du matin. Il fallait être matinal pour faire les meilleures affaires!

Vers midi, le Comité proposait une restauration rapide dans le jardin de la Maison du Peuple, puis la salle pouvait ouvrir ses portes et permettre au public de découvrir les stands des associations.

Des animations étaient proposées, comme l'atelier maquillage d'Anna Hauser-Pèlerin, des sketches par l'association des Rosses-Moustiques, et des moments musicaux par les élèves de Martine Laud, professeur de violon



Yves Gruffaz et son « Gyrospace »



à Tourbes et Marseillan. Un nouveau Castelnaulais, Yves Gruffaz, a pu faire découvrir aux petits, et même aux plus grands, un drôle de manège, le "gyrospace", sorte de simulateur de navette spatiale.

En fin d'après-midi, il y eut le tirage de la tombola offert par la municipalité, et la remise des présents aux jeunes saisonniers pour les remercier de leur travail estival utile au village. L'apéritif offert par la commune aux participants fut l'épilogue d'une journée intense qui s'est déroulée sous les meilleurs auspices. Cela prouve une fois encore que les associations castelnaulaises savent travailler ensemble pour proposer des manifestations riches et réussies.

**Rendez-vous l'année prochaine pour la 6ème édition!**

## DEUXIEME SALON DES I.G.P. Castelnaud de Guers, terre d'accueil

Les caveaux des producteurs en **I.G.P. (Indication Géographique Protégée)** étaient au rendez-vous ce vendredi 26 octobre à la salle polyvalente de Castelnaud de Guers où une nombreuse assistance venue de tout le département a pu déguster les cépages des producteurs locaux, et notamment des Côtes de Thau (6 communes en bordure de l'étang de Thau).

Pour cette deuxième année, les organisateurs ont voulu marquer à travers cette manifestation que nos vins ont toujours la « Côte ». En présence de Messieurs les Conseillers Généraux de Servian, Florensac et de Jean-Charles Sers, notre Maire, le Président des caves a exposé à l'assemblée la nécessité pour nos producteurs de répondre toujours présents à ces manifestations viticoles dans



un monde où la concurrence avec les vins étrangers n'a jamais été aussi forte.

Quelle diversité dans les blancs, les rosés et les rouges ! Une animation fort sympathique où musiciens, jongleurs, magiciens ont égayé cette soirée et apporté une convivialité digne de notre région. Un grand Bravo aux organisateurs.



La soirée des IGP - 2<sup>e</sup> édition

## ART'ELIER



Exposition

**"La collection Petits Formats"**

Du 1er au 23 décembre  
Samedi : 10h-12h / 16h - 19h  
Dimanche : 10h - 12h

**Anna Hauser-Pellerin**

Tableaux miroir et autres créations  
L'Art'elier - 1 rue Néréide  
anna.pellerin@orange.fr  
06 83 25 76 86  
www.annahauser.fr



COMITE DES FETES  
CASTELNAU DE GUERS

Animée par



# FÊTE LOCALE 2013

Vendredi 18,

Samedi 19,

Dimanche 20,

Lundi 21,

Mardi 22,

Mercredi 23 janvier 2013

## PROGRAMME

### VENDREDI 18 JANVIER

**18h30** : Apéritif concert offert par le Comité des Fêtes et animé par l'Orchestre Paul SELMER

**22h00** : Grand BAL avec Paul SELMER (entrée gratuite)



### SAMEDI 19 JANVIER

**A partir de 10h00** : Aubade

**Après-midi** : Exposition de peinture par l'association « Arts au Château » dans la salle du Conseil

**17h00** : Grand LOTO aux lots aux jambons

**22h00** : Grand BAL animé par l'Orchestre Paul SELMER (entrée gratuite)



### DIMANCHE 20 JANVIER

**11h00** : Concert de musique sacrée à l'Église, animé par les musiciens de Paul SELMER

**12h00** : Exposition de peinture par l'association « Arts au Château » dans la salle du Conseil et Apéritif offert par la Municipalité

**17h00** : Grand LOTO aux lots (volailles, bourriche épicerie, bons chez nos commerçants, repas, fleurs, produit épicerie fine, huilerie) et bons d'achats

**22h00** : Grand Bal animé par l'Orchestre Paul SELMER (entrée gratuite)



### LUNDI 21 JANVIER

**14h00** : Concours de BELOTE (goûter offert à tous les participants)

**17h00** : Grand LOTO aux lots et bons d'achat

**20h30** : Repas spectacle avec Paul SELMER (sur inscriptions uniquement)



### MARDI 22 JANVIER

**12h00** : Repas offert à tous les participants de la belote

**14h00** : Concours de belote

**17h00** : LOTO de clôture aux lots et bons d'achat + Tombola

**20h30** : Soirée Cotillons avec Paul SELMER (sur inscriptions uniquement)



### MERCREDI 23 JANVIER

**14h00** : Loto des enfants (tours de manège, bons d'achat King Jouets, etc.)



# AGENDA

## DECEMBRE 2012

DECEMBRE

- 20 décembre : Passage du Père Noël à l'Ecole des Sautarochs et marché de Noël de l'école
- 21 décembre : C'est l'hiver / Goûter de Noël à l'Ecole des Sautarochs / Spectacle « Les P'tits Bobos » - Salle Polyvalente—18h
- 21 décembre : 19h15 Rituel Maya en salle du Conseil
- 25 décembre : Jour de Noël **Mardi 25/12 : Pas de collecte des ordures ménagères (bac vert)**
- 31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre

## JANVIER 2013

JANVIER

- 1er janvier : Jour de l'an **Mardi 01/13 : Pas de collecte des ordures ménagères (bac vert)**
- 07 janvier : C'est la rentrée
- 11 janvier : PRESENTATION DES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION — 18h salle polyvalente
- 18 au 23 janvier : FETE VOTIVE DE CASTELNAU DE GUERS organisée par le Comité des Fêtes \*\*\*\* - Lotos, soirées dansantes, concert classique, aubade...
- 25 janvier : Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité

## FEVRIER - MARS 2013

FEVRIER - MARS

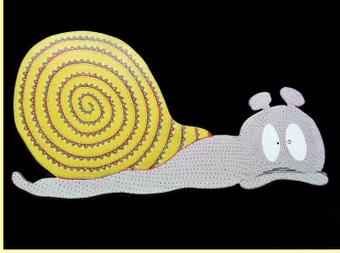
- 12 février : Mardi gras
- 14 février : Fête de la Saint Valentin
- 23 février : Début des vacances scolaires
- 11 mars : Rentrée scolaire
- 19 mars : 51e Anniversaire du cessez le feu en Algérie — Cérémonie FNACA à Castelnau de Guers
- 20 mars : C'est le printemps
- 31 mars : Passage à l'heure d'été (à 2 heures du matin il sera 3 heures)



**SPECTACLE ENFANTS - Vendredi 21 décembre - 18h à la Salle Polyvalente**

## **Les P'tits Bobos** (Compagnie ALFRED DE LA NEUCHE)

Proposé par l'association Aux Arts Etc. en partenariat avec la municipalité



**Spectacle musical, marionnettes et objets sonores. Dès 2 ans**  
20 minutes de spectacle suivi de 20 mn d'exploration d'instruments sonores (conçus à partir de matériel de récupération)"

Quand on a un p'tit bobo, c'est pas toujours rigolo. Mais avec Eve et Solika, il y a de fortes chances pour que ça devienne complètement loufoque... La musique c'est la magie des sons de tous les jours. Habituer l'oreille, écouter les moindres murmures...

Avec Eve Combres (musicienne, comédienne et marionnettiste) / Solika Nouchi (musicienne, chanteuse) et les instruments sonores d'Alain DO.

5 € / pers. Gratuit -2 ans & adulte accompagné de 3 enfants

## **DERNIERE MINUTE - CALENDRIER MAYA**

*La salle du Conseil serait un lieu protégé!*



**Un drôle de messager aztèque nous a apporté une missive codée** que nos services administratifs, incollables dans toutes les langues ont réussi à déchiffrer. Nous avons ainsi appris dans un dialecte pratiquement disparu que la ville de Bugarach n'était pas la seule mentionnée dans le document, **celle de Castelnau de Guers y figurait également.**

Cette nouvelle est d'autant plus abracadabrantesque que seul le bâtiment abritant la mairie serait protégé. Pour les avertis, **il s'agirait encore plus précisément du fauteuil du Maire.**

Les écrits préciseraient même que le seul fait de s'y asseoir dedans, même temporairement, protégerait définitivement l'heureux élu.

Monsieur le Maire invite donc l'ensemble des administrés à venir s'asseoir de **manière furtive afin de n'en prendre point l'habitude** sur ce fauteuil salvateur. Il est aussi précisé que pour que ce rituel soit total, un verre de vin chaud doit être consommé dans la plus grande convivialité.

Donc, à l'issue d'un Conseil Municipal exceptionnel, nous vous donnons rendez-vous le vendredi "4 ahau 3 kankin" (21 décembre 2012) à 19h15 en salle du Conseil.

## **MARCHÉ DE NOËL**

*Une belle journée pour préparer les Fêtes!*



**L**a bonne humeur était au rendez-vous ce dimanche 16 décembre à la salle polyvalente.

Le Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes avait réuni de nombreuses associations, commerçants et artisans locaux pour proposer aux visiteurs un choix de cadeaux de qualité et très diversifié : bijoux, confitures, vêtements, chocolats, broches, calendriers

(Maya entre autres...), et bien d'autres objets encore!

Le chapiteau gonflable pour les enfants a eu un franc succès, et la restauration rapide préparée par le Comité des fêtes a été fort appréciée.

Merci à toute l'équipe du Comité ainsi qu'à tous les participants pour cette belle journée!

## LES JEUNES A L'HONNEUR Des idées de projets à trouver



Le 30 novembre dernier s'est tenue une réunion avec des jeunes âgés de 10 à 15 ans qui avaient été invités par la municipalité. 8 d'entre eux ont répondu à l'appel. Cette réunion fait suite à la volonté des élus de **permettre aux jeunes du village de réaliser des projets à portée pédagogique et solidaire**. Cela peut se faire dans les domaines sportif, culturel et environnemental par exemple.

Virginie Gay, une Castelnaulaise qui travaille au Conseil Général

et qui était présente en qualité de citoyenne bénévole à cette réunion, se propose de s'impliquer pour nous aider à mieux connaître les rouages administratifs en la matière et les aides possibles de la part de l'Etat, de la Région et du Département. Cette démarche permettra aux jeunes de **mettre en valeur leurs capacités tout en développant leurs connaissances et leur implication dans la vie en société et la vie locale**.

L'aide du Conseil Général aux projets individuels et collectifs

peut mobiliser des fonds à hauteur de **500€ par enfant mineur, 1000€ par enfant majeur, et même jusqu'à 2500€ pour une structure porteuse d'un projet** avec un minimum de 20% d'autofinancement. Il faut également que le projet ait un lien avec la commune.

Après cette première prise de contact, nous nous sommes donné rendez-vous en février pour affiner les réflexions et tracer les contours de projets possibles.

## JEUNES CASTELNAULAISES ET CASTELNAULAIS

>> Vous avez entre 10 et 15 ans et vous habitez à Castelnau de Guers

>> Vous rêvez de réaliser un projet, individuel ou en groupe

>> Vous aimeriez pratiquer une activité extrascolaire ou vous en pratiquez déjà une ?

Faites-vous connaître en mairie d'ici fin janvier afin de participer à la prochaine rencontre qui aura lieu en février en indiquant sur papier libre :

- Nom, prénom
- Age
- Adresse
- Téléphone / mail
- Activité(s) extrascolaire(s) pratiquée(s) s'il y en a une
- Idées de projets ou d'activités que vous aimeriez pratiquer (facultatif)

## → L'INTERVIEW

**Edmond Laroze, notre correspondant du Midi Libre, arrive à la fin de sa mission. Il désire passer la main après avoir accompli un travail sérieux et utile durant 6 ans et demi. Afin de lui rendre hommage, nous avons voulu en savoir un peu plus sur son parcours, et pour notre plus grand bonheur, il a accepté d'échanger les rôles pour endosser celui de l'interviewé.**

**Les Echos de Castelnaud : M. Laroze, vous êtes natif du pays ?**

**Edmond Laroze :** Oui, je suis né en 1932 à Montagnac. Ma famille était installée dans ce village depuis de très nombreuses années.

En 1937, mon père a décroché un poste dans les PTT sur Paris, et nous avons dû quitter le Midi, ma mère, mon frère et moi pour le suivre. En 1939, mon père a été mobilisé par l'armée et ma mère, seule avec ses deux enfants, a préféré revenir à Montagnac. Cela m'a permis de renouer avec le village natal et d'y être scolarisé pendant deux ans.

En 1941, mon père, un temps prisonnier, fut libéré de ses obligations militaires et nous sommes retournés sur Paris. J'ai vu Paris occupé et cela m'a profondément marqué. Par la suite, je n'ai jamais perdu contact avec le Midi. Tous les ans, mon frère et moi venions en vacances chez mes grands-parents qui habitaient Montagnac. Cela me faisait beaucoup de bien de revoir ma famille et mes amis d'enfance.

**L.E.D.C. : Quel est votre parcours professionnel ?**

**E.L. :** J'ai fait des études d'économie et de droit à Paris et obtenu une licence d'économie politique. Parallèlement, j'ai trouvé un emploi dans une grande banque parisienne en 1948. J'avais à peine 16 ans et j'y ai travaillé pendant 44 ans. J'ai fini mon parcours à la direction générale.

J'ai pris ma retraite à 60 ans. Ayant deux filles à ma charge qui n'avaient pas encore terminé leurs études, je suis resté deux ans sur Paris puis je suis arrivé à Castelnaud de Guers. Je me suis beaucoup plu dans ce village que je connaissais déjà car j'avais des cousins qui habitaient là depuis longtemps.

**L.E.D.C. : Comment êtes-vous devenu correspondant du Midi Libre ?**

**E.L. :** En mai 2006, j'étais présent à une manifestation pour conserver le vieux pont (qui a été détruit depuis). Le maire de l'époque, Mme Papini, et un journaliste du Midi Libre qui couvrait l'événement, y étaient aussi. Il a dû y avoir une conversation entre eux, à laquelle je n'ai pas assisté, sur la nécessité d'avoir un correspondant sur Castelnaud de Guers, et c'est ainsi que Mme Papini est venue me le proposer. Je ne m'y attendais pas. Après quelques jours de réflexion, j'ai accepté cette mission. Cela fait donc 6 ans et demi que j'occupe. Pendant cette période, j'ai écrit environ 700 articles et publié 350 photos.

**L.E.D.C. : Quel regard portez-vous sur le village après ces années ?**

**E.L. :** A mon arrivée, ce que j'ai tout de suite ressenti ici et qui m'a beaucoup plu a été le bon accueil de la population. J'y ai également trouvé une certaine quiétude, en contraste avec la vie trépidante à Paris. Cela m'a permis de me plonger plus profondément dans la littérature et l'écriture. J'ai également retrouvé des paysages que je connaissais bien, comme les vignes de mes grands-parents qui m'ont permis de renouer avec mon passé.

Ce village était très dynamique, peut-être un peu plus que maintenant, avec le carnaval et les brasucades sur la place de la Mairie. Je les préférerais ainsi car cet emplacement représente pour moi ce qu'est un village languedocien typique, avec l'église, la mairie, l'école, le château.

**L.E.D.C. : Vous avez écrit également quatre romans : « La déchirure », « Une escarille dans le cœur », « Aurore et Phœbus, les enfants du tribun », « Entre ciel et garrigue ». D'où vous vient cette fibre littéraire ?**

**E.L. :** Lorsque j'étais en activité, j'ai écrit quelques articles dans la revue "Banque", au sein de la profession bancaire. C'est peut-être là que j'ai commencé à avoir le goût pour l'écriture, mais je n'avais pas le temps d'écrire des romans. J'ai continué à l'âge de la retraite en me tournant vers ce type d'écriture. Malgré une certaine rigueur historique à laquelle je tiens, j'y inclue des personnages de fiction qui vont donner vie à l'histoire. Plus jeune, j'ai tenté d'écrire des paroles de chansons destinées à être mises en musique. Je ne pouvais pas composer la musique, au grand regret de mon père qui était musicien. Il y a toujours eu un rejet de la part de mon frère et moi car nous n'acceptons pas sa façon de nous instruire. Quelques-uns de mes textes ont été mis en musique par d'autres, mais c'était plus un amusement qu'un investissement profond !

**L.E.D.C. : Vous qui avez une solide expérience du monde des banquiers, quelle analyse faites-vous sur la crise actuelle ?**

**E.L. :** Je pense qu'on aurait pu éviter tout ça si nous avions continué à appliquer les mesures de régulation des marchés qui existaient quand j'officialiais, au lieu de les libéraliser à outrance. Les banquiers ont joué les apprentis sorciers en faisant confiance à des traders qui sont des techniciens de haut niveau mais qui n'ont pas le sens du risque que devrait avoir un



banquier. La recherche du profit immédiat a primé sur le vrai rôle d'une banque qui est là pour recueillir les fonds de ceux qui ont quelques excédents pour les distribuer aux entreprises et aux particuliers qui veulent faire quelque chose d'important dans leur vie. Cet aspect a été trop oublié et cela ne pouvait pas se terminer autrement que par les catastrophes que l'on a vues. Le F.M.I. (Fond Monétaire International), la B.C.E. (Banque Centrale Européenne), la Banque Mondiale auraient dû continuer à faire appliquer les directives sécuritaires aux banques pour les empêcher de spéculer à de trop hauts niveaux.

Cela me désole aujourd'hui de constater que le métier que j'ai fait est totalement désavoué par la population et qu'on a tendance à parler des banquiers comme des gangsters. Malheureusement, c'est vrai qu'ils le sont devenus !

**L.E.D.C. L'avenir reste très fragile ?**

**E.L. :** Oui, tant qu'on ne changera pas de cap, on peut s'attendre à un nouveau krach boursier dans un avenir plus ou moins proche, comme celui que la banque américaine Goldman Sachs a provoqué.

Il faut arrêter de vouloir rechercher du profit à très court terme et faire en sorte que les banques retrouvent leur cœur d'activité. Mais cette volonté politique indispensable n'existe pas aujourd'hui. Il faut aussi mettre un frein à tous les plans d'austérité qui pèsent sur les plus pauvres dans les pays où ils sont appliqués, libérer les États de la contrainte du « marché ». Des solutions techniques existent, le FMI, la B.C.E. et la Banque Mondiale devraient les employer, mais, pour cela aussi, il faut une volonté politique.

**L.E.D.C. : Parlez-nous de votre succession en tant que correspondant au Midi Libre.**

Comme à chaque fois que l'on accepte une tâche, dans une entreprise comme en association, il faut d'abord s'investir et avoir une grande disponibilité. Il faut aimer les gens, aller au-devant d'eux, les solliciter. Ce n'est pas un travail passif. Cela est très utile à la collectivité et donne une visibilité de ce qui se passe à la fois sur la commune, mais aussi sur le territoire.



## RENCONTRE INTERCOMMUNALE DE TAMBOURIN, Amicale et passionnée!



Sous l'égide de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, et avec la participation du Comité Départemental de l'Hérault de Jeu de Balle au Tambourin, la 6<sup>e</sup> rencontre intercommunale de tambourin a réuni plus d'une centaine de personnes venues encourager leurs joueurs dans un tournoi où les équipes ont rivalisé d'adresse, de qualité sportive, et surtout d'amitié. En ce samedi 6 octobre, il régnait une ambiance très occitane où la compétition, même si elle était très disputée, n'en était pas moins conviviale.

Les communes de Florensac, Bessan, Cazouls l'Hérault et Castelnaud de Guers ont montré que **ce sport languedocien a encore de belles années devant lui** et que nos jeunes ont su être dignes de leurs aînés.

Saluons au passage **le dynamisme du C.O.C.** et de son président comme de ses membres qui ont su faire de cette journée un moment de rencontre et de plaisir partagé par tous.

Monsieur le Maire a salué la présence de **plusieurs joueurs de l'équipe de Cazouls qui font par-**

**tie de l'équipe de France devenue récemment championne du monde en battant l'Italie.**

Des tambourins offerts par la C.A.H.M. à toutes les équipes et un apéritif offert par la Municipalité ont parachevé cette rencontre.

### Résultats des rencontres

Rencontres masculines :  
- Castelnaud de Guers bat Bessan  
- Cazouls d'Hérault bat Florensac.

Rencontre féminine :  
- Bessan bat Castelnaud de Guers



## TABLES D'ORIENTATION

*Le site de Saint-Antoine mis en valeur*

**Rappel : il n'y a pas de collecte les jours fériés. Les ordures ménagères (bac vert) ne seront donc pas collectées le mardi 25 décembre 2012 et le mardi 1er janvier 2013.** Il est donc demandé aux usagers de ne pas oublier de sortir leur conteneur vert lors des collectes qui précèdent celles des jours fériés : **le vendredi 21 décembre 2012 et le vendredi 28 décembre 2012.**

### CALENDRIER - Mise en garde

Suite à la vente abusive de faux calendriers en porte-à-porte auprès des usagers, le SICTOM Pézenas-Agde rappelle qu'**aucun agent de la collectivité n'effectue de vente du calendrier 2013.** Le calendrier 2013 sera distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres des usagers du territoire, durant le mois de janvier.

Si une personne se présente à votre domicile comme étant un agent du SICTOM et souhaite vous vendre le calendrier, merci de contacter la police.

Renseignements : [www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)

**Deux tables d'orientation ont été posées par la C.A.H.M. au site de Saint-Antoine.**

Ce Belvédère offre un remarquable panorama qui est maintenant plus « lisible ». Une première table permet une lecture du paysage façonné par le Fleuve Hérault. La seconde table apporte des précisions historiques sur l'évolution de la présence humaine dans cette vallée de l'Hérault.

Au total, **26 tables d'orientation** seront aménagées sur les communes du territoire de l'agglomération, et formeront à terme le **Circuit des Belvédères**. Positionnées sur des points remarquables, ces tables d'orientation permettent



de mieux comprendre l'évolution de nos paysages et l'aménagement de notre territoire par les hommes.

Les 12 tables déjà posées :  
**Agde** : le Mont Saint Loup (2)  
**Saint-Thibéry** : le Mont Ramus (2)  
**Nézignan l'Evêque** (2)  
**Castelnaud de Guers** : l'ermitage de Saint-Antoine (2)  
**Pézenas** : Plateau de l'Arnet (2)  
**Nizas** : le Causse (1)  
**Saint-Pons-de-Mauchiens** (1).

Les prochaines installations :  
**Bessan** : Mont Saint-Claude (1)  
**Florensac** : L'Arse (2)  
**Montagnac** : Notre-Dame de la Peyrière (1)  
**Aumes** (1)  
**Adissan** : Chapelle de la Roque

## TELETHON

Les associations s'allient dans un grand élan de générosité

Castelnau de Guers

GRAND LOTO TELETHON  
au profit du

SAM 8 DECEMBRE



17h30 à la salle polyvalente  
de CASTELNAU DE GUERS

24 QUINES  
2 cartons pleins  
Nombreux lots  
TOMBOLA



organisé par  
11 ASSOCIATIONS DE CASTELNAU  
en partenariat avec  
LA MUNICIPALITE  
participation des  
COMMERCANTS CASTELNAULAIS

Ce samedi 8 décembre, les castelnaulais et castelnaulaises ont répondu présents à l'appel de l'AFM. **Les commerçants, artisans et producteurs viticulteurs ainsi que les associations ont participé à cet élan de générosité qui a rapporté la somme de 1096 € pour le loto et 340€ pour la tombola, auquel il faut rajouter 500€ versés par la Commune. Soit un total de 1936€.**

Une aide matérielle de la part de tous a été appréciée pour la préparation de cette mani-

festation. Un apéritif offert par la commune aux organisateurs a clôturé cette soirée.

Merci à tous les donateurs ainsi qu'aux habitants de la commune qui étaient nombreux à cette après-midi très conviviale.

Les quines ont été préparées et dotées par les associations et la Municipalité.

### Associations :

3° âge, Cousido de pleg à pleg, le C.O.C., le Comité des Fêtes, Arts au Château, les Rosses Moustiques,

l'A.S.P.A.H.C., les Chats Libres, la F.N.A.C.A., la Diane des Saoutarochs, l'association des Propriétaires et Chasseurs.

Commerces et artisans :  
Tabac-presse, épicerie Superette, salon de coiffure, boulangerie-pâtisserie, Garage de la Plaine.

### Viticulteurs :

La Mirande, Domaine de Castelnau, Domaine de Montredon, Domaine des Lauriers, Domaine de la Grangette, la Cave coopérative de Pomerols.

## LUTTONS CONTRE CES RUMEURS QUI NOUS ENRHUMENT

### Stop aux chaînes de mail diffamatoires!

Sur Internet, les rumeurs prennent souvent la forme de mails avec une injonction claire à « **diffuser à tous vos amis ou vos contacts** ». Les titres de ces mails sont évocateurs, comme « La honte des restos du cœur : faites circuler en masse ! », « Nouvelle drogue dans les écoles » ou encore « Vol d'organes ».

**Ces messages sont des HOAXS (message dont le contenu est faux, périmé ou invérifiable) qui polluent nos boîtes mails.** Outre le fait qu'ils véhiculent des contenus souvent diffamatoires, ils permettent également aux spammeurs de récupérer les adresses mails, trop souvent à la vue de tous car non cachées, pour nous envoyer des « spams » par la suite (publicités par mail).

**Voici quelques précautions simples pour éviter de se faire piéger et piéger nos contacts :**

1) lorsqu'on reçoit un mail dans lequel il nous est demandé de "faire suivre à tous nos contacts", dans 99% des cas il est erroné! Pour le savoir, **il suffit de faire une recherche rapide dans google** en copiant-collant le titre ou la première phrase du mail dans la barre de recherche. On peut aussi consul-

ter le site internet [www.hoaxbuster.com](http://www.hoaxbuster.com) qui est alimenté régulièrement par ceux qui traquent ce genre de mail, et qui est en français.

2) si après cette recherche on désire le transmettre à "tous nos contacts", il est important de **veiller à ce que les adresses mails soient cachées.** Selon le système d'envoi de mail que l'on utilise, il y a les champs suivants :

- À
- Cc
- Cci (Copie Carbone Invisible, appelée également copie cachée) ou Bcc (Blind Carbon Copy)

**C'est dans le champ "Cci" ou "Bcc" qu'il faut inscrire toutes les adresses mails.** De cette façon, les personnes qui recevront le mail ne pourront pas voir les autres adresses.

Le champ "Cci" n'est toutefois pas toujours affiché par défaut dans la fenêtre de rédaction du message.

Pour l'afficher sous Outlook, il suffit de sélectionner "Affichage" dans le menu puis "Tous les entêtes".

Depuis Yahoo, il faut cliquer sur "afficher le champ Cci", etc.

**Pour le respect de tous, soyons vigilants!**

### Ces fausses idées qui courent vite!

**N**os roumains ne vivent pas en colonie!

Contrairement aux rumeurs qui courent dans le village concernant la « concentration » des ressortissants roumains au 6 rue Néréide, M. Garcia, premier adjoint, rassure la population que seules deux familles y habitent : M. et Mme Lingurar Alexandre avec leurs enfants et M. et Mme Lingurar Dorin avec leurs enfants. Cette dernière famille doit d'ailleurs déménager dans une autre maison d'ici quelque temps.

**Ces deux familles travaillent et ont un titre de séjour tout à fait régulier.** Leurs enfants fréquentent assidûment l'école de Castelnau et le CES de Pézenas et de Bédarieux. Le logement que la commune leur loue est très bien entretenu et le loyer est honoré.

La 3° famille roumaine qui est logée chez M. et Mme Philippe Vaillé n'appelle également aucune objection.

La descente spectaculaire de gendarmerie à Castelnau ce jeudi 13 décembre dans la maison louée à M. Lingurar Alexandre, locataire du logement communal 6 rue Néréide, n'a apporté aucune vérité au vol qui a été commis à Abeilhan, la veille. Les quelques objets réquisitionnés aléatoirement n'ont pourtant aucun rapport avec ce vol et M. Lingurar n'a rien à se reprocher. L'identification de sa voiture à Aumes a suffi pour porter les soupçons sur lui. Finalement, de la « voiture blanche », le témoignage a viré à la « voiture noire », ce qui disculpe d'autant M. Lingurar. Cet agissement des gendarmes n'a fait que contribuer à faire d'autres victimes de ce vol, une famille montrée du doigt et accusée sans preuves.

## LES CHATS LIBRES DE CASTELNAU DE GUERS

Nous déplorons un **nouvel empoisonnement de chat**, fin septembre dans notre village. Nous rappelons que l'Association s'emploie à faire baisser le nombre de félins dans nos rues par **le moyen le plus efficace, la stérilisation.**



Elle a aussi pour but de **soigner les chats** malades et de soumettre à l'euthanasie chez notre vétérinaire, les plus atteints, en fin de vie.

Un petit nombre de chats, stérilisés et en bonne santé, placés sous la bienveillance d'habitants compréhensifs et vigilants, sont

utiles dans nos rues. Ils contribuent à une lutte saine et écologique contre les rats et les souris.

Si vous souhaitez adopter un chat, adressez-vous à notre association qui peut toujours vous en procurer un. Pour vous remercier de sauver la vie d'un petit félin, l'association vous offre la stérilisation et le suivi de l'animal.

Signalez-nous en priorité les chattes errantes, leur stérilisation est impérative.

**Contact :**

**06 22 50 07 98 / 06 80 43 03 32**

## PROPRIETAIRES ET CHASSEURS

Nous constatons cette année une **bonne reproduction du gibier** sur toutes les parcelles du village.



Pourtant, j'entends que certains disent qu'« il n'y a rien ». Après un travail assidu toute l'année, je me pose donc quelques questions : Il y a des cyclistes par centaines, des randonneurs et aussi des chiens errants dans nos garrigues. Les motos sont nombreuses également. Que font les chasseurs ? Rien mais ils ne se privent pourtant pas de critiquer.

Il y a bien la sauvagine à deux ou quatre pattes.

Le président a le dos large mais il ne faut pas abuser car il travaille toute l'année au bureau à la FDC et sur le terrain. Chers amis chasseurs, ce sport, il faut le soigner pour que les jeunes puissent voir les lièvres, lapins, faisans, perdreaux, palombes, grives, sangliers.

Le président, Jacques Soulé

## LA COMPAGNIE DES ROSSES MOUSTIQUES

L'association « Les Rosses Moustiques » a le plaisir d'annoncer que les Visites Guidées et Théâtralisées de Castelnau **sont reconduites cette année.** L'ajout de nouveaux personnages (rôles parlants ou muets) est à l'étude. N'hésitez pas à vous faire connaître !



avec le renfort des adultes de l'atelier. Celui-ci, faute d'inscriptions, n'a pas pu reprendre son activité. Cependant, **sa réaction est toujours possible,**

le jeudi à 20h30, alors, n'hésitez plus et contactez nous !

**Contacter Jean Pellerin :**

**06 13 15 18 00**

**jean.pellerin@voila.fr**

La troupe, quant à elle, a toujours « L'Amour Foot » de Robert Lamoureux à son programme et prépare de nouvelles pièces

## COUSIDO DE PLEG A PLEG

Cousido a repris ses activités (couture, tricot, etc) au mois d'octobre.

Les adhérents se retrouvent **tous les mardis à partir de 14h** dans la salle attenante à la Maison du Peuple.



Les participantes sont toujours prêtes à accueillir de nouvelles personnes qui voudraient partager avec elles le plaisir de créer et de travailler ensemble débutantes ou confirmées.



Le groupe devant le parlement Andorran.

## CLUB DU 3E AGE



**Venez nombreux nous rejoindre au Club !**

**Les prochaines manifestations :**

- N'oubliez pas notre habituelle **galette des rois** le dimanche 6 janvier avec animation.
- En février, il y aura le **repas des adhérents**.
- Programmation d'une **journée de sortie** environ une fois par mois.
- En mai, nous prévoyons un **voyage d'une semaine**.
- Nous organisons **deux grands lotos** dans l'année.

**La semaine du Club :**

- Chaque mercredi, les couturières se réunissent pour **coudre et tricoter** des articles qui seront vendus lors du Marché de Noël le 16 décembre et au printemps pour la Fête des Mères.
- Chaque jeudi : concours de **Scrabble**.
- Chaque vendredi : **petit loto**.

**Retour sur les derniers événements**

\* **A.G.** : Le dimanche 9 décembre s'est tenue l'Assemblée Générale.

\* **Voyage en Andorre** : Le 15 octobre, nous étions 37 à prendre le bus pour aller visiter la Principauté d'Andorre. En passant au Pas de la Case, nous avons trouvé la neige, maisheureusement en arrivant à l'hôtel à Escaldes-Engordany, il n'y en avait plus et le beau temps était au rendez-vous pendant les 4 jours de nos vacances.

Nous avons pu faire la promenade à pieds vers le **lac d'Engolasters** caché en pleine forêt. Le lendemain, visite de **La Seu d'Urgell**, ville située à 10 km de la frontière Hispano-Andorrane (siège de l'Evêque d'Urgell) et ville Olympique. Ensuite, nous avons pris un repas typique au petit village d'**Os de Civis**, magnifique enclave espagnole. Nous avons traversé les plus belles vallées avec une vue panoramique depuis la **station de ski d'Arcalis**.

Nous avons parcouru la ville d'**Andorre la Vella** et son **Parlement Andorran**.

Puis nous avons rendu visite à la patronne de l'Andorre, **la Vierge de Meritxell**, dont la fête est célébrée le 8 septembre. Nous avons aussi découvert un **Centre d'Art** avec exposition de maquettes d'art roman. Tous les soirs autour de notre hôtel, nous nous promenions dans les rues commerçantes. Les prix très attractifs nous ont attirés !

Le 18 octobre, shopping et repas au Pas de la Case, petite visite de Pamiers et retour à Castelnau par grand vent, l'occasion pour Thierry de nous montrer ses qualités de conducteur émérite!



« Deux Anciens de Castelnau devant le Musée 1900 à La Grasse dans l'Aude au soleil »



## Naissances



Bienvenue à

**Gabriel FREU**  
**Juliette COUTOUX**  
**Aaron SABLIER**  
**Mathilde IDJERAOUI**

## Mariages



Toutes nos félicitations  
et tous nos vœux  
de bonheur à

**Françoise BLENGINO**  
**&**  
**Pierre IRLES**

## Décès



Monsieur le Maire et son  
Conseil Municipal  
présentent leurs plus sincères  
condoléances aux familles de

**MARCO Alphonse**

**SENAY Denise**  
**(épouse MERCIER)**

**MAGNAC Marie Ginette**  
**(veuve RAYMOND)**

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ⊗ **JEAN Georges, médecin généraliste :**  
3 pl Mairie, **04 67 90 76 28**
- ⊗ **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue :**  
5 pl Jeu de Ballon , **04 67 90 75 03**
- ⊗ **MICHELI Sylvie, psychologue :**  
22 rue du Peyral, **04 67 98 37 86**
- ⊗ **DEBAYLE MARTINE, orthophoniste :**  
7bis Avenue des Sautarochs, **04 67 31 47 07**

## ADMINISTRATIONS

### MAIRIE

**Du lundi au vendredi:**  
9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

**Samedi matin:** permanence des  
élus de 9h00 à 12h00.

**Tel : 04.67.98.13.61**

**Fax : 04.67.98.39.08**

**En cas d'urgence:**  
**06.75.51.69.98 (adjoint d'astreinte)**  
**06.38.65.13.04 (Maire)**

**Mail : [castelnaud-de-guers@wanadoo.fr](mailto:castelnaud-de-guers@wanadoo.fr)**

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi: 9h30 - 12h00

**Tel : 04.67.93.83.96**

### CENTRE DE LOISIRS

Le mercredi de 7h30 à 18h00

### GARDERIE

Du lundi, mardi, jeudi, vendredi:  
7h30 / 18h30

**Tel: 04.67.30.29.59**

### GENDARMERIE PÉZENAS

**Tel: 04 67 98 13 65**

## NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34  
EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334  
GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134  
GrDF (urgence) : 0 800 47 33 33  
GrDF (projet) : 09 69 36 35 34

## RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes  
électorales n'est pas seu-  
lement un devoir civique,  
mais résulte également  
d'une **obligation légale** en  
vertu de l'article L. 9 du  
code électoral. **Elle est in-**  
**dispensable pour pouvoir voter.**



Les demandes d'inscription  
peuvent être effectuées en  
mairie pendant toute l'année  
jusqu'au **31 décembre 2012**  
**inclus.**

Les inscriptions **déposées en**  
**2013** et retenues par la commis-  
sion administrative permettront de  
voter à compter du **1er mars 2014.**

## CHEZ DAN ET MARILOU - FRUITS, LEGUMES



Frais et secs PLANTES FLEURIES  
de 9h00 à 12h00 tous les mercredis  
Sur la place de la Mairie  
Livraisons à domicile

**JAUFFRET Marie-Louise**  
3, rue de la poste 34230 ADISSAN  
**04 67 25 18 46**

*Toute l'équipe du Conseil Municipal souhaite la bienvenue à Aaron Sablier et  
adresse leurs félicitations à son papa Yoann, adjoint technique de la commune,  
et à sa maman Emilie Bodenar.*